



Formulaire de requête de financement

Intitulé du projet : Education et formation des enfants et jeunes de la rue aux métiers de l'art

Nom de l'organisme demandeur : Association de Promotion d'une Education Créative (APEC)

Localisation du projet : Région de Saint Louis, département de Saint Louis, arrondissement de Rao, communauté rurale de Mpal, village de Fass Ngom

Coût total du projet : 100.982.000 FCFA

Montant de la subvention demandée au Fonds Social de Développement : 25.477.000 FCFA

Eléments d'identification de l'organisme demandeur

Nom ou raison sociale : Association de Promotion d'une Education Créative (APEC)

Principaux interlocuteurs pour le projet :

Rama NDIAYE, Présidente

Adresse : BP. 5544 Sor Saint Louis

Téléphone : 541.00.58

Adresse électronique : ramisto2@yahoo.fr / perier.jean-pierre@wanadoo.fr

Date de création : récépissé n°12007 du 09/05/2005

Références bancaires : compte BICIS n°09864 07738400083

Domaines d'intervention :

2003 : Démarrage d'un enseignement aux métiers de l'art pour les jeunes à l'école de Reubeuss

2004 : Publication et diffusion des travaux sur l'éducation créative (brochure, deux cassettes vidéo avec TV5-Arte et la Télévision Nationale Sénégalaise)

2005 : Organisation d'expositions au bénéfice de l'APEC

2006 : Premières expositions en France

Partenariat déjà accordé par des organismes d'appui au développement :

- Mission de Coopération du Grand Duché du Luxembourg (Première impression de la brochure) ;
- Fondation Sonatel, Mairie de Yoff (Deuxième impression brochure).

Moyens dont dispose l'organisme demandeur :

- Ressources humaines

Présidente (artiste peintre)

Trésorier (directrice d'école)

Secrétaire général (enseignant au Lycée De Lafosse)

Secrétaire adjoint (directeur d'école)

Conseiller (consultant)

Conseiller adjoint (fonctionnaire)

- Ressources financières :

Budget 2005 : 1 625 000 FCFA

Budget 2006 : 2 187 403 FCFA

Budget 2007 : 1 800 000 FCFA (prévisionnel)

- **Moyens matériels et logistiques:** moyens mis à disposition par les membres.

Présentation des autres partenaires techniques et financiers

Gouvernement de Monaco – Bureau de la Coopération Internationale

Principaux interlocuteurs pour le projet : Wilfrid DERI, Frédéric PLATINI

Adresse :

Bureau de la Coopération Internationale

9, rue de la Princesse Marie Lorraine - Principauté de Monaco

Téléphone : +377.93.15.87.89

Télécopie : +377.97.77.73.22

- Adresse électronique : wderi@gouv.mc / coopint@troisseptsept.mc

Domaines d'intervention :

Le gouvernement de la Principauté de Monaco développe depuis les années 1990 des actions de coopération dans les domaines du développement et de l'environnement, en particulier :

- conservation de la biodiversité ;
- éducation (soutien d'activités éducatives, formations et construction d'infrastructures scolaires) ;
- santé de base et lutte contre les grandes pandémies ;
- lutte contre la pauvreté (mise en œuvre d'activités génératrices de revenus et créatrices d'activités économiques).

Moyens dont dispose l'organisme :

- Ressources humaines

5 fonctionnaires chargés de l'identification, du suivi et de l'évaluation des actions de coopération.

- Ressources financières :

En 2004 et 2005, environ 2,5 millions d'euros annuels consacrés à l'aide projets.

Rôle et implication dans la préparation et la mise en œuvre du projet

Appui à la mise en place du projet.

Supervision de la réalisation des objectifs du projet et évaluation dans le cadre de la Convention de partenariat à établir, lorsque le projet aura réuni tous les partenaires financiers nécessaires.

1- Contexte du projet

1.1-Situation de départ

Bien que la scolarisation dans l'enseignement primaire soit importante dans la région de Saint Louis (Taux Brut de Scolarisation de 104,2% supérieur au TBS national de 82,5%), s'expliquant par l'ancienneté de son implantation et le placement d'enfants auprès de parents, elle ne permet qu'à une faible partie des enfants scolarisables d'être admis au CEFP et encore moins au BEFM. La grande majorité des enfants et des jeunes entrent alors dans le système informel, au mieux comme apprentis et au pire dans la rue.

Statistiques 2004-2005 de la région de Saint Louis (sources : Annuaire statistique) - Réussites au CEFP et au BEFM :

	Inscrits	Présents	Admis	Taux
CEFP	10798	10560	3364	31,85 %
BEFM	3560	3516	2028	57,58%

On estime que plus de 7000 enfants arrêtent leur scolarité à la fin du primaire dans la région de Saint Louis.

Situé à une vingtaine km de Saint Louis sur la route nationale n°5 Dakar Saint Louis, le village de Fass Ngom compte 1770 habitants et dispose de seulement une école primaire et cinq écoles coraniques. Le centre social qui donnait une formation en couture aux jeunes filles a été fermé et transformé en habitation. Les enfants non scolarisés ou déscolarisés en cours de l'enseignement primaire ou à son issue n'ont aucune possibilité de formation.

L'école élémentaire de Fass Ngom avait en 2007 un effectif de 474 élèves dont 68 en CM2. Cette école polarise les enfants de 8 autres villages voisins qui n'ont que les premières classes du cycle élémentaire. En 2006-2007, 18 enfants avaient abandonné leur scolarité dans le primaire et 30 enfants n'étaient pas entrés au collège à l'issue du cycle élémentaire. On peut donc estimer à une cinquantaine d'enfants, pour 2006-2007, la population déscolarisée et sans formation.

1.2- Diagnostic et analyse du ou des problème(s) majeur(s) que le projet entend résoudre

L'abandon scolaire s'explique par le coût trop élevé pour les parents de la scolarité, par des conditions d'étude difficiles, et par une absence d'alternative à l'enseignement (formation professionnelle dans des filières simples).

Les filles qui ne poursuivent pas dans le secondaire ont tendance à devenir aides-domestique dans leur famille ou bonnes en ville. Les garçons participent aux travaux champêtres avec leurs parents, sont porteurs à l'arrivée des transports ou restent sans activités. Pour ceux qui abandonnent leurs études en cours du cycle secondaire, l'issue est souvent l'exode vers Dakar ou Saint Louis (apprentissage auprès d'un artisan, laveurs de voitures, chauffeurs de taxi, aide-commerçants, etc). Le chômage et l'absence de perspective des jeunes déscolarisés découlent du faible niveau de l'éducation de base et de l'absence d'une formation à un métier. En outre ces jeunes, laissés à eux-mêmes et à la charge de leurs parents, sont pour les parents les plus démunis une nouvelle cause d'appauvrissement et pour la société une source d'insécurité sociale.

Face au double constat de l'existence d'un marché pour les différentes productions de l'art, grâce au développement du tourisme et de l'intérêt pour l'art et la culture africaine, et de l'inexistence d'une formation aux métiers de l'art, le projet s'oriente vers l'insertion socio-économique de jeunes déscolarisés dans 5 métiers : acteur de théâtre, peintre-dessinateur, sculpteur-plasticien, métiers du tissu, fabricant de bijoux et jouets.

1.3-Identification des bénéficiaires

40 jeunes déscolarisés (abandons scolaires, échecs au CEFP, non admis en 6ème) ou non scolarisés par an.

Indirectement, la population du village bénéficiera également du projet (1770 habitants).

2- Objectifs et mise en oeuvre du projet

2.1- Objectifs principaux du projet

- Lutter contre la pauvreté en renforçant l'éducation de base par une méthode créative ;
- Favoriser l'insertion socio-économique des jeunes à la sortie de l'enseignement élémentaire ;
- Valoriser les métiers de l'art par une formation professionnelle.

2.2- Objectif spécifique du projet

Créer un centre de formation aux métiers de l'art pour des jeunes issus de l'enseignement élémentaire afin de favoriser leur insertion socio-économique.

2.3- Résultats attendus du projet

Résultat 1 : Un centre de formation aux métiers de l'art donne une formation professionnelle dans 5 filières aux jeunes ayant abandonné l'éducation élémentaire ou ne suivant pas un cycle secondaire.

Résultat 2 : La qualité de l'enseignement et la certification des capacités sont assurées par un suivi pédagogique.

Résultat 3 : Les jeunes sont insérés socio-professionnellement à la fin de la formation.

Résultat 4 : La valorisation des métiers de l'art et la promotion des produits de l'artisanat assurent l'intégration des jeunes formés et la poursuite des activités du centre.

2.4- Indicateurs de résultat du projet

Résultat 1

- Capacité d'accueil du centre créé à Fass Ngom
- Nombre de filières mises en place
- Nombre d'inscrits par filière

Résultat 2

- Nombre de brevets de capacité
- Nombre d'attestations d'apprentissages par filière

Résultat 3

- Nombre de GIE constitués
- Nombre de jeunes placés chez des professionnels

Résultat 4

- Chiffre d'affaires réalisé par le centre

- Chiffre d'affaires réalisé au Sénégal
- Chiffre d'affaires réalisé à l'étranger
- Nombre de parrains ayant signés un engagement
- Nombre d'exemplaires de *Mon Papillon* diffusés et vendus.

2.5- Description des activités prévues

Résultat 1

A.1 Construction du centre.

La construction du centre est prévue sur une parcelle de 400 m². Les bâtiments seront construits autour d'une cour pouvant servir de lieu de réunion, d'exposition et de théâtre.

La phase 1 comprend les constructions suivantes :

- un local technique rassemblant le sanitaire une petite cuisine,
- un bureau de 3X 3 et sa coursive,
- une salle d'exposition servant en phase 1 d'atelier,
- une salle polyvalente de 6x12 et sa coursive.

La phase 2 comprend la construction de 3 ateliers de 5x4 et leurs coursives, soit 72 mètres carrés. Ces bâtiments seront prévus avec une fondation pouvant supporter une dalle en vue de la construction possible.

A.2 Equipement du centre : équipements communs au centre et équipements spécifiques à chaque formation.

A.3 Recrutement de l'équipe pédagogique.

A.4 Conception du programme.

A.5 Elaboration du règlement du centre.

A.6 Mise au point des modalités de recrutement et recrutement des jeunes.

Critères de sélection :

- âge de 12 à 16 ans.
- enfants ou jeunes n'ayant pas achevés le cycle primaire et se trouvant sans activité,
- enfants ou jeunes en situation difficile,

Mode de recrutement

- présentation par les parents ou un parrain habitant le village et pouvant subvenir à son hébergement, son habillement et sa restauration,
- entretiens avec les parents ou le parrain et l'enfant,
- ouverture d'un dossier de suivi.

A.7 Activités d'enseignement polyvalent en relation avec l'étude du milieu, la santé, l'enseignement des métiers et la gestion d'un groupement.

A.9 Elaboration des programmes pour chacun des 5 métiers : acteur de théâtre, peintre-dessinateur, sculpteur-plasticien, métiers du tissu, fabricant de bijoux et jouets.

A.10 Enseignement spécialisé par atelier pour chacun des 5 métiers.

La formation prévue se déroule sur trois ans, sur une base de 3 trimestres de formation à raison de 120 heures par mois:

- première année : tronc commun de formation polyvalente et d'éducation de base ;
- deuxième année : poursuite du tronc commun et spécialisation dans un métier ;
- troisième année : l'équipe pédagogique assurera l'accompagnement et le perfectionnement en relation avec les professionnels des métiers. Les apprenants seront en situation professionnelle dans des GIE créés par eux-mêmes, auprès d'artisans ou d'artistes identifiés avec lesquels des contrats d'engagement et de suivi seront signés, ou à leur compte.

Mode de suivi :

- notations mensuelles sur les enseignements fondamentaux,
- entretien trimestriel avec chaque apprenant,
- notations sur les apprentissages techniques à partir des produits réalisés,
- brevets de capacités acquis et reconnus par les autres apprenants (le critère de l'acquisition est la transmission du savoir-faire à un autre apprenant),
- notation sur les critères de sociabilité, connaissance de l'environnement, éducation civique, santé, gestion,
- brevets de capacités sociales reconnus par les autres apprenants (le critère de l'acquisition est une illustration par la résolution d'un problème),

- attestation de fin d'études délivrée par l'APEC en relation avec l'Inspection de l'enseignement primaire, un représentant de l'Action sociale ou d'une Direction Régionale d'un des Ministères compétents par rapport au métier choisi.

Résultat 2

- A.8 Tests d'évaluation en français et calcul.
- A.14 Test d'aptitudes aux connaissances générales et à la pratique du métier choisi.
- A.23 Un suivi pédagogique est assuré en relation avec l'Inspection d'Enseignement Primaire du département de Saint Louis.
- A.24 Une réunion mensuelle des enseignants fait le point sur le déroulement du programme et l'évaluation des apprenants.
- A.25 Une réunion trimestrielle des enseignants, du bureau de l'APEC et de représentants des parents, des apprenants et du village fait le point sur le programme.

Résultat 3

- A.12 Constitution des jeunes en groupements par métier.
- A.13 Tournée théâtrale organisée dans les villages voisins.
- A.15 Production de prototypes et premières productions en série.
- A.16 Identification de situations socio-professionnelles (artisans et artistes).
- A.17 Mise en stage auprès de professionnels à Saint Louis et Dakar.
- A.21 Elaboration d'un projet professionnel par les apprenants (individuels ou en groupes).
- A.22 Rédaction des statuts des GIE et formalités de déclaration.

Résultat 4

- A.11 Foire annuelle organisée dans le village.
- A.18 Contacts en Europe avec les grossistes en objets de l'artisanat africain.
- A.19 Ouverture d'un site web pour la promotion des activités du centre et de ses produits.
- A.20 Promotion et vente des produits dans les hôtels et restaurants de Saint Louis, Dakar et la Petite Côte.
- A.26 Une réunion annuelle avec les représentants des bailleurs de fonds, le bureau de l'APEC et les enseignants fait le point sur le déroulement du programme et les orientations futures du centre et de ses activités.
- A.27. Rédaction d'un manuel de formation et des exemplaires spéciaux de *Mon papillon* sur les méthodes et outils du Centre et témoignages.

2.6- Dispositif de mise en oeuvre

L'équipe pédagogique est composée d'un animateur principal, responsable et gestionnaire du centre, d'un enseignant alphabétisation, de deux animateurs spécialisés dans un ou deux des métiers proposés. Un personnel technique y est adjoint (une secrétaire-comptable et un gardien) ainsi que des artistes ou personnes ressources employées par vacations en fonction des programmes. Ces derniers sont identifiés parmi les professionnels des métiers enseignés et associés au suivi du programme et à l'insertion des apprenants.

Cette équipe est suivie par un comité de fondateurs composé de la fondatrice qui assure la coordination générale, de représentants de l'APEC et des partenaires financiers et techniques. Des représentants de l'Inspection de l'Enseignement Primaire de la région de Saint Louis et des professionnels des domaines de l'art sont associés pour la certification (brevets de capacités, présentation d'un projet par les jeunes).

Les parents et parrains sont associés dans le cadre d'une amicale.

Les jeunes forment un conseil des apprenants qui est associé à la gestion du centre, à son évaluation et à ses orientations.

2.7- Chronogramme d'exécution du projet

Le projet va être réalisé en deux phases :

- construction d'une salle polyvalente, de deux ateliers et des locaux techniques attenants et démarrage du programme avec une première cohorte de 40 jeunes.
- achèvement des constructions du centre (3 ateliers) et poursuite du programme par le recrutement d'une deuxième cohorte de 40 jeunes.

Construction du centre	An 1				An 2			
	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4	Trim 1	Trim 2	Trim 3	Trim 4
Equipement du centre	x	x						
Recrutement équipe pédagogique	x	x			x			
Conception programme	x	x			x			
Elaboration règlement du centre	x	x						
Recrutement apprenants	x	x						
Enseignement polyvalent	x	x						
Evaluations en français et calcul	x	x						
Elaboration programme formation aux 5 métiers			x	x				
Enseignement spécialisé				x				
Foire annuelle dans le village								
Organisation des jeunes en groupements								
Tournée théâtrale								
Evaluation connaissances générales et pratique du métier				x				
Production de prototypes et 1ères productions en série								
Identification de situations socio-professionnelles				x				
Stages auprès de professionnels (Saint Louis et Dakar)								
Contacts en Europe avec des spécialistes en artisanat africain								
Ouverture site web pour la promotion du centre				x				
Promotion et vente des produits dans les hôtels et restaurants								
Elaboration d'un projet professionnel par les apprenants	x	x	x	x	x	x	x	x
Rédaction statuts GIE et déclaration					x			
Suivi pédagogique en relation avec l'Inspection d'Enseignement Primaire de Saint Louis								
Réunion mensuelle enseignants (déroutement programme, évaluation apprenants)								
Réunion trimestrielle enseignants, APEC, parents, apprenants			x	x				
Réunion annuelle bailleurs, APEC, enseignants			x	x				
Rédaction manuel de formation et numéros spéciaux de Mon papillon					x			

2.8- Agrément des autorités locales compétentes

- Affectation du terrain par la Communauté rurale de Mpal (01/06/2006)
- Validation du projet par la Commune de Saint Louis (lettre du 21/04/2006)
- Validation du projet par le ministère de femme, de la Famille et du Développement social (20/07/2006).

3- Suivi et évaluation du projet

3.1- Méthodologie de suivi du projet

Etant donné le caractère pilote du projet, celui-ci est suivi en continu grâce à des indicateurs de résultat par le bureau de l'APEC qui pourra associer un consultant. Ce suivi-évaluation se fait de manière participative, à la manière d'une recherche-action.

En outre, pour cette recherche-action, l'APEC a prévu des séances périodiques de capitalisation avec l'équipe pédagogique, les apprenants, leurs parents et des personnes témoins identifiées dans l'environnement de l'action : identification des hypothèses et des indicateurs associés, constats résultant du déroulement du programme et activités du centre, et enseignements et recommandations.

Par ailleurs, un suivi de chaque apprenant est fait par l'équipe pédagogique dès l'inscription. Un dossier de suivi est tenu pour chaque apprenant reprenant les résultats aux tests, les brevets de capacité acquis en cours de formation, les avis des employeurs au cours de stages.

3.2- Evaluation du projet

Les partenaires techniques et financiers interviennent dans l'évaluation du projet (acquis des apprenants, viabilité de l'insertion socio-économique, etc.).

Cette évaluation a lieu une première fois à la fin de la première année (pertinence du curriculum du tronc commun), puis en deuxième année et troisième année de formation (acquis dans les métiers, pertinence de l'insertion socio-économique).

3.3- Facteurs de viabilité et de pérennité du projet

Pérennité du fonctionnement du centre.

Une fois l'investissement initial réalisé et la mise au point faite, le coût de formation d'un jeune est estimé à 700 000 FCFA, soit environ 35 000 FCFA par mois (estimation pour 20 mois de formation et de suivi). Le coût de fonctionnement du centre est estimé à 13 millions de FCFA à partir de la troisième année. L'APEC envisage de couvrir ces frais par la contribution de parrains, la vente de produits (promotion des activités du centre par des manifestations culturelles et des expositions, vente aux grossistes de l'artisanat en Europe).

Le budget de fonctionnement prévisionnel indique les montants estimés des dépenses et des recettes à partir de la troisième année.

DEPENSES		Montants	Populations	APEC	Centre
1. Déroulement de l'enseignement					
Frais de personnel	630 000 x 12m	7 560 000			7 560 000
prestations de service	150vacx10000 + 50dpx21000	2 550 000			2 550 000
Charges fixes	100000x12m	1 200 000			1 200 000
Matériel didactique	150000x9m	1 350 000			1 350 000
Déplacements pédagogiques	90000 x 4dp pedag	360 000			360 000
Frais de survie des apprenants	80appx 12mx20000	19 200 000	19 200 000		
Sous-total 1		32 220 000	19 200 000		13 020 000

2. Edition mon Papillon				
un numéro en 2000 ex	10jx 50000+ 2dpx 100000 + frais d'impression (500000)	1 200 000		1 200 000
Sous-total 2		1 200 000	0	1200000
3. Coordination				
Frais déplacement	2 mois x 400 000	800 000		800 000
Suivi par l'APEC	10dp x 100000 + 20jx50000	2 000 000		2 000 000
Billets d'avion	2 dp A/R Toulouse-Saint Louisx 500 000	1 200 000		1 200 000
Sous-total 3		4 000 000	0	4000000
Total 3eme année		37 420 000	19 200 000	5200000
				13020000

RECETTES		Montants	Jeunes *	APEC	Centre
Ventes sur place	80%Centre+ 20% jeunes	4 500 000	900 000		3 600 000
Ventes au Sénégal	50% Centre+ 50% jeunes	4 000 000	2 000 000		2 000 000
Ventes en Europe	50%Centre+ 50%APEC	8 000 000		4 000 000	4 000 000
Parrainage	80%Centre+20% APEC	5 000 000		1 000 000	4 000 000
Vente Mon Papillon	2000 x 250	500 000		500 000	
Sous-total 4		22 000 000	2 900 000	5 500 000	13 600 000

La viabilité socio-économique repose sur la création d'emplois. Le projet crée immédiatement 5 emplois, puis une quarantaine d'emplois par an à partir de la fin de la deuxième année. En troisième année les apprenants sont placés auprès de professionnels ou organisés en GIE. La vente des productions peut se faire sur place, dans les hôtels et galeries de Saint Louis ou directement dans les rues, et exportées vers l'Europe. L'APEC a commencé à organiser des expositions où des produits des artistes et artisans africains sont vendus. L'association entre autres a pris contact avec le réseau des Artisans du Monde qui dispose de 160 points de vente en France.

Les produits qui peuvent être fabriqués par les jeunes, durant et à l'issue de leur formation, sont entre autres :

1. Ameublement : corbeilles et paniers en paille et bambous, corbeilles et paniers en tissage, luminaires à partir de Calebasses, petits meubles à partir du bambou, mallettes et malles à partir de bois et de boîtes de conserves récupérés, etc.
2. Bagagerie : sacs, portefeuilles, chaussures à partir de tricotage de plastiques récupérés et traités, sacs à partir de tissages, etc
3. Baticks : nappes de tables, couettes, coussins, décorations murales, décorations d'objets divers, etc.
4. Bijouterie : bracelets et boucles d'oreilles, colliers à partir de pierres, d'os, de Calebasses, de perles et de cordons, etc.
5. Costumes : costumes de théâtre, costumes de cérémonies, etc ;
6. Instruments de musique : balafons, petits djembés, petites Koras, tambours, etc. à partir de bambous, de peaux de chèvre, de Calebasses et de matériaux récupérés,
7. Jeux et jouets : petites voitures, bicyclettes, cases, personnages, poupées, etc. à partir de fil de fer et de matériaux récupérés.
8. Objets culturels : statues, petits objets en argiles, masques
9. Tableaux : utilisation des sables et ocres, sous-verres, huiles, gouaches, collages, etc.
10. Tissages : pagnes tissés, chemises en pagnes tissés mélangés avec du coton, bonnets, sacs de femmes, etc.

Viabilité sociale.

Les parents et parrains sont associés à la marche du projet. L'enseignement est gratuit, mais la formation se déroulant en externat, la participation des parents est estimée au coût de

l'entretien (hébergement, restauration, petits frais). Une amicale des parents et parrains participe au suivi du programme et au suivi de l'apprenant. En particulier, comme l'un des supports de l'enseignement est l'amélioration du cadre de vie, les réunions avec les parents permettent de fixer des objectifs et d'orienter la création de produits.

La viabilité pédagogique s'appuie sur des attestations d'apprentissage, des brevets de capacités délivrés en cours de formation ou de stages et de présentation d'un projet individuel ou collectif (oeuvre d'art, pièce de théâtre, prototypes de bijoux ou de jouets, etc.). Un certificat d'apprentissage sera délivré à la fin des trois ans de formation et d'accompagnement à l'insertion socio-professionnelle, en relation avec les services de la Direction de l'Apprentissage.

4- Schéma de financement

Budget global du projet

Budget global du projet APEC pour le FSD

Prévisions sur 3 ans

Rubriques	Détails	Cout total	Sources de financement		
			APEC	FSD	Monaco
1. Conception du projet	Préparation des dossiers	4 000 000	4 000 000		
	Voyages à Saint Louis	1 200 000	1 200 000		
	Négociations en France	960 000	960 000		
	Appui d'un consultant	1 800 000	1 800 000		
	Sous-total 1	7 960 000	7 960 000		
2. Construction du centre	Achat du terrain	8 000 000	8 000 000		
	Construction	23 265 000		6 480 000	16 785 000
	Suivi par l'APEC	2 000 000	1 000 000	1 000 000	
	Sous-total 2	33 265 000	9 000 000	7 480 000	16 785 000
3. Equipements	Salle polyvalente	985 000		985 000	
	Bureau secrétariat	1 616 000		1 616 000	
	Salle d'exposition	726 000		726 000	
	Atelier théâtre	400 000		400 000	
	Atelier peinture	465 000		465 000	
	Atelier sculpture	135 000		135 000	
	Atelier couture	1 935 000		1 935 000	
	Atelier bijoux	135 000		135 000	
	Cuisine	300 000		300 000	
	Sous-total 3	6 697 000	0	6 697 000	0
4. Mise en place pédagogique	Recrutement de l'équipe	1 000 000	500 000	500 000	
	Préparation des programmes	5 700 000	2 000 000	3 700 000	
	Sous-total 4	6 700 000	2 500 000	4 200 000	0
5. Déroulement de l'enseignement	Frais de personnel	11 340 000			11 340 000
	Prestations de service	5 100 000			5 100 000
	Charges fixes	1 800 000			1 800 000
	Matériel didactique	3 000 000			3 000 000
	Déplacements pédagogiques (g)	720 000			720 000
	Frais de survie des apprenants	14 400 000	14 400 000		
	Suivi par l'APEC	2 000 000		2 000 000	
	Sous-total 5	38 360 000	14 400 000	2 000 000	21 960 000
6. Suivi-éval/capitalisation	Suivi-évaluation	1 700 000		1 700 000	
	Edition-impression	2 400 000			2 400 000
	Sous-total 6	4 100 000	0	1 700 000	2 400 000
7. Coordination	Frais déplacement	2 400 000		2 400 000	
	Billets d'avion	1 500 000		1 000 000	500 000
	Sous-total 7	3 900 000	0	3 400 000	500 000
Totaux		100 982 000	33 860 000	25 477 000	41 645 000

J= journée

dp= déplacement

ap=apprenant